

III

LES DYNAMIQUES DE L'OCCUPATION DU SOL

Habiter

Les manoirs de 1450 à 1550 : caractéristiques architecturales

Alain Salamagne
Université de Tours, CESR
2013

Qu'est-ce-qu'un manoir ?

Différents auteurs ont déjà noté les difficultés à distinguer ce qui sépare dans leur réalité architecturale des édifices aux appellations variées – “ maisons-fortes ”, “ hostel ”, “ manoir ”, *domus*, etc. – par lesquelles des édifices ou des ensembles monumentaux sont désignés. Si le terme de *domus* paraît le plus proche de celui de manoir, une *domus* – même sans le qualificatif qui lui est parfois ajouté de *fortis* – peut avoir un caractère fortifié. Le qualificatif de manoir, attesté dès le 13^e s. au moins, se retrouve en Angleterre sous l'appellation “ *manor-house* ”, manorial voulant dire seigneurial. Dans une étude concernant la Bretagne, les auteurs (DOUARD, MIGNOT, CHATENET 1993 : 20-21) ont retenu “ le terme local de manoir, qui a l'avantage d'être à l'interface des réalités juridiques et architecturales de la maison noble ”. Pour d'autres le mot manoir, qui associe les notions de résidence et de propriété foncière, désigne le logis et l'ensemble des bâtiments d'exploitation qui l'accompagne et les parcelles attenantes (LITOUX, CARRÉ 2008 : 43-44). Mais ne pourrait-on en dire autant de tout château ? Uwe Albrecht (ALBRECHT 1994 et 1995), partant de la Touraine mais étendant son enquête à l'ensemble de la France, voire de l'Europe du Nord, préférerait utiliser le terme de “ petit château ”, définition qui s'arrêterait donc au seul contexte architectural.

Éric Cron (CRON 1997) a étudié 150 édifices et moyennes demeures seigneuriales dont 95 de manière détaillée bâties entre 1450 et 1550 dans les limites de l'actuel département de l'Indre-et-Loire (carte 1). On pourrait facilement ajouter une centaine d'édifices à cet inventaire qui reste donc à compléter. Des termes variés, “ hostel d'hébergement ”, “ hostel ” souvent, désignent ces édifices ; au 18^e les appellations sont évidemment différentes, une carte de la plaine du Véron en Chinonais distingue, et “ maison de noblesse ”

et “ maison principale sans fief ” qui dans ce cas ne serait pas une maison noble. C'est bien le fief et donc les terres qui font d'abord la demeure noble, ensuite l'architecture dans certaines de ses caractéristiques, la fortification n'intervenant que pour en indiquer le niveau hiérarchique.

Qualifions donc de manoirs ces demeures de campagne – qui sont loin d'être toutes nobles –, la plupart situées à l'écart des zones d'habitat, environnées de champs ou de bois, lieux d'exploitation d'un domaine : elles enferment des bâtiments utilitaires, des granges pour le stockage du foin en particulier, une écurie ou une étable au moins. Aux limites ou à l'extérieur de l'enclos, des colombiers (fuyes), pour la plupart de plan circulaire, rappellent les droits des possesseurs de fiefs sur les terres. À l'opposé de la porte charretière qui donne accès dans la cour, le logis principal, de plan plus ou moins rectangulaire, se caractérise au rez-de-chaussée par sa bipartition, salle-cuisine, (cette dernière accompagnée éventuellement de pièces annexes, cellier...) (documents 1, 2 et 3), mais parfois pour les logis les plus modestes ces deux pièces peuvent fusionner.

Si une ou plusieurs tours et tourelles cantonnent parfois les angles du logis (La Cantinière à Beaumont-la-Ronce, le Pouet à Preuilly-sur-Claise), ces dernières restent secondaires par rapport à la tourelle d'escalier hors-œuvre en façade, signe ostentatoire repris de l'architecture aristocratique. Au Grand-Châtelet à Thilouze, les quatre tours d'angle de la demeure renvoient aux plans des tours maîtresses du type Vincennes (document 4). Conduisant aux chambres de l'étage, la tourelle d'escalier est surmontée dans une dizaine de cas d'une chambre haute. Cette dernière a tendance néanmoins à disparaître après 1510 ou à être reportée ailleurs.

Une aile de retour peut abriter un logis secondaire occupé par le métayer ou le régisseur du domaine (il se trouve alors à l'entrée dans treize cas sur 20 recensés). Une vingtaine de manoirs possèdent une chapelle encore en élévation ; dans presque tous les cas, elle est de plan rectangulaire et ne compte jamais plus de deux travées.

Si l'ensemble des bâtiments peut être clos de murs, de douves (seuls 18 manoirs en possèdent), n'évoquons pas de caractères fortifiés en la matière. Les seuls éléments qui peuvent être reconnus comme tels (portes à pont-levis, canonnières, à Rouvray Chambon, Les Ligneriers Charentilly, Le Grand-Chatelet à Thilouze) datent de la Renaissance. Le manoir est donc bien en Touraine une maison des champs ouverte, dans la tradition de celles du 13^e siècle, dont les atours fortifiés n'apparaissent qu'à la fin du Moyen Âge ou à la Renaissance. La campagne de reconstruction de ces édifices entreprise entre 1450 et 1550 s'explique dans le contexte du renouveau économique de la fin de la guerre de Cent Ans, de la présence royale et de la montée en puissance des officiers de cour.

Bibliographie

ALBRECHT 1994

Albrecht U. - Le petit château en France et dans l'Europe

du Nord aux xv^e et xvi^e siècles, in : Guillaume J. - *Architecture et vie sociale. L'organisation intérieure des grandes demeures à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance. Actes du colloque tenu à Tours du 6 au 10 juin 1988*, Paris.

ALBRECHT 1995

Albrecht U. - *Der Adelsitz im Mittelalter. Studien zum Verhältnis von Architektur und Lebensform in Nord und Westeuropa*, Berlin.

CRON 1997

Cron E. - *Le manoir en Touraine de 1450 à 1550 : caractéristiques distributives et architecturales*, Mémoire de maîtrise sous la direction de J. Guillaume et C. Mignot, CESR, Université de Tours.

DOUARD, MIGNOT, CHATENET 1993

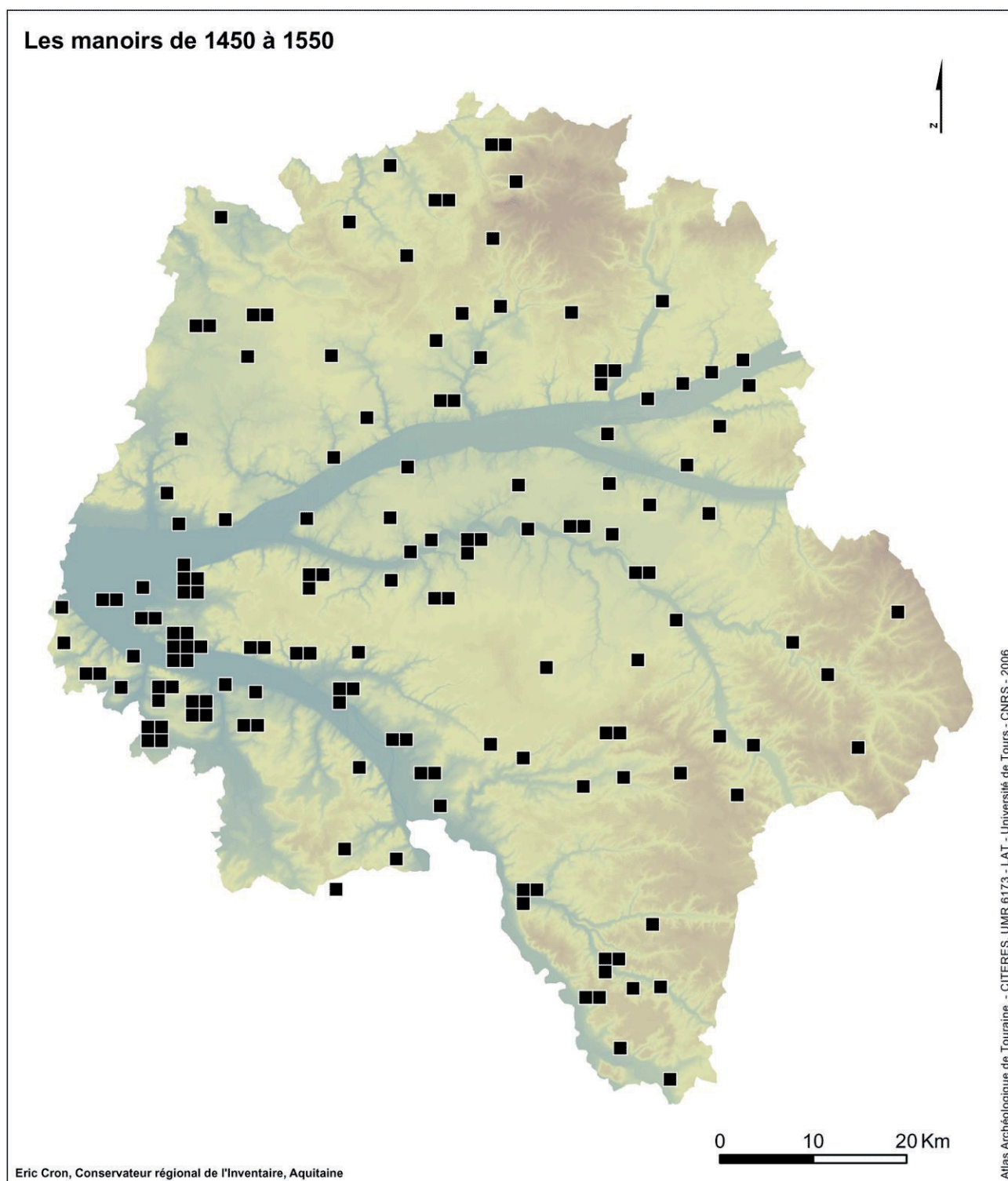
Douard C., Mignot C., Chatenet M. - *Le Manoir en Bretagne : 1380-1600*, Cahiers de l'Inventaire, Paris.

LITOUX, CARRÉ 2008

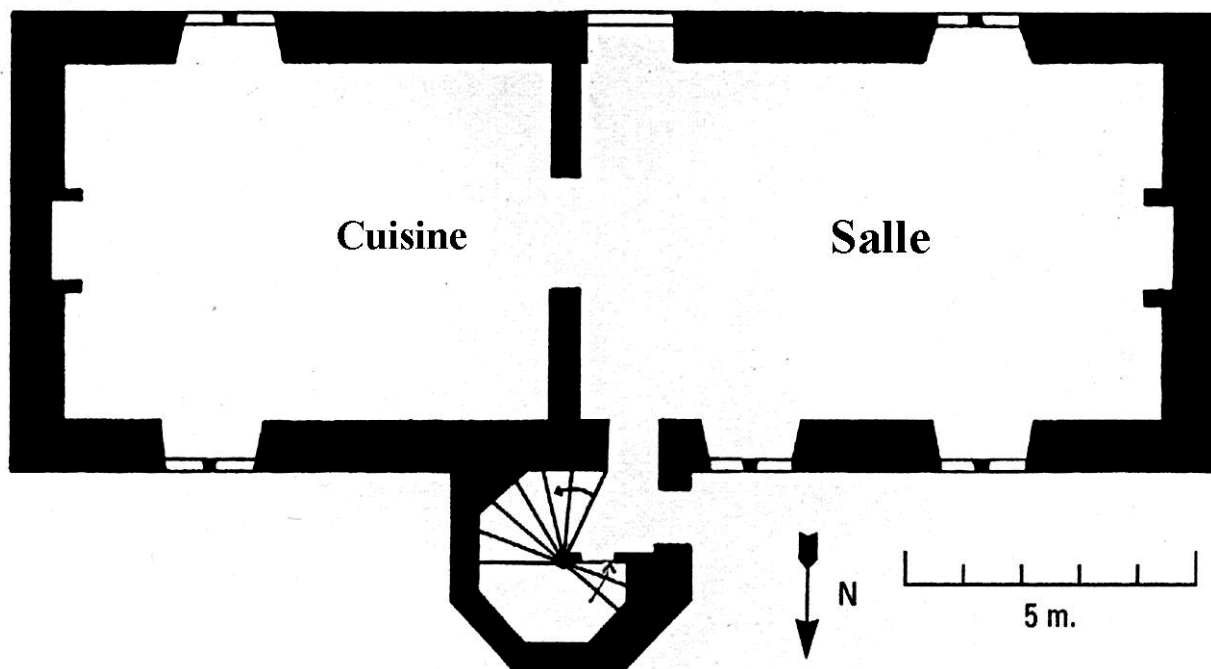
Litoux E., Carré G. - *Manoirs médiévaux. Maisons habitées, maisons fortifiées*, Rempart, Paris.

MONToux, MAÎTRE 1990

Montoux A., Maître M. - *Vieux logis de Touraine*, 8, C.L.D., Chambray-lès-Tours.



Carte 1. Dans un rayon de 12 km autour de la ville de Chinon, 42 manoirs ont été localisés. La densité importante des logis seigneuriaux sur les communes de Ligré, Chinon et Huismes (coteau sud de la vallée de la Vienne et plaine du Véron) s'explique notamment par la présence de la cour à Chinon. La densité des manoirs est moins importante dans le reste du territoire.



JALLANGES [VERNOU-SUR-BRENNE]

Plan du rez-de-chaussée

Document 1. Plan du rez-de-chaussée du manoir de Jallanges à Vernou-sur-Brenne (d'après CRON 1997). Le manoir de Jallanges à Vernou-sur-Brenne fut probablement reconstruit par Nicolas Gaudin et Louise Briconnet, son épouse après 1502 : marchand à Tours en 1494, puis notaire et secrétaire du roi en 1502, argentier de la reine Anne de Bretagne il devient maire de Tours en 1504-06. Le plan de ce manoir, aux dimensions limitées s'inscrit dans la tradition, qui associe au rez-de-chaussée, la cuisine et la salle surmontées à l'étage par les chambres.



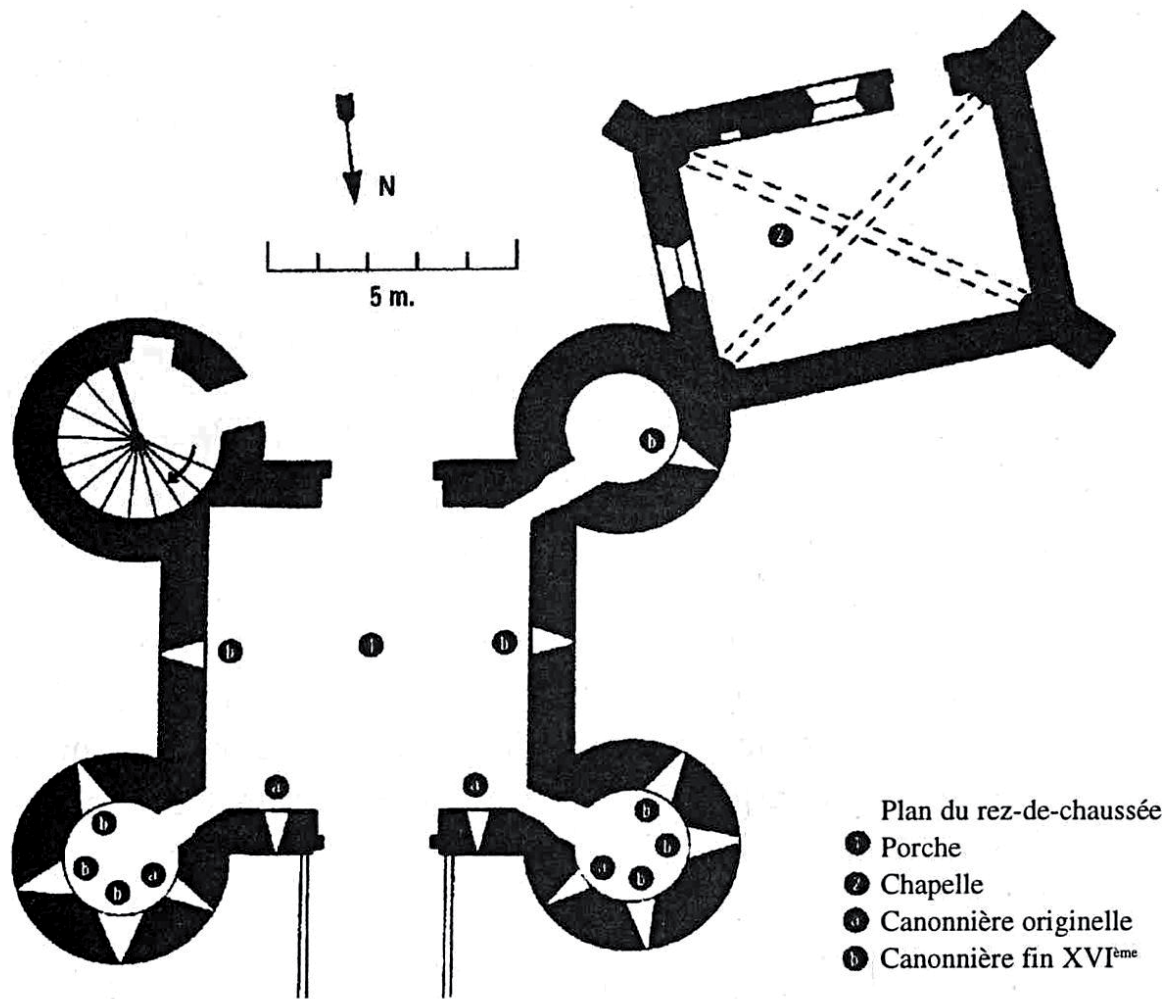
Document 2. Reugny, le manoir de la Cote (cliché A. Salamagne).

Construit vers 1510-1520, mais transformé par la suite, le manoir de la Cote à Reugny perpétue la tradition précédente qui associe salle et cuisine au rez-de-chaussée et des chambres au niveau supérieur, mais en égayant sa façade d'un décor renaissant.



Document 3. Amboise, manoir de Château-Gaillard, vers 1520 (cliché A. Salamagne).

Le manoir de Château-Gaillard, aux portes d'Amboise, est comme les manoirs précédents une maison de plaisance ouverte sur le paysage environnant mais dont la richesse du décor de façade témoigne du rang de son propriétaire et reconstruteur, René de Savoie, fils illégitime de Philippe II de Savoie et frère consanguin de Louise de Savoie, mère du futur roi François I^{er}.



Document 4. Plan du rez-de-chaussée du Grand-Châtelet à Thilouze (d'après MONToux, MAÎTRE 1990).

Édifié de la fin du xv^e s. au début du xvi^e s., le Grand-Châtelet à Thilouze témoigne de la persistance, avec ses quatre tours circulaires, de certaines formes médiévales à l'aube de la Renaissance.